



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT CONVOCAATION

Mardi 24 septembre 2024
18 h 00 à 19h45
Pavillon Belvédère, classe de Valérie (2^e étage)
(Veuillez entrer par la porte principale à l'avant)

PV

1 Procédures statutaires

- 1.1 Prise de présence et vérification du quorum (art. 61)
Louis-Charles Talbot, Julie-Soleil Fortier, Annie Dubois, Linda Murchie, Valérie Gagné-Charron, Julie Labbé, Sophie Thibault, Faten Riahi, Ange Patrice Miafo Takoudjou, Willy Stephane Ngnadam Ouandja, Marie-Michelle Beaugard.
- 1.2 Nomination d'un(e) secrétaire (art. 69);
Julie-Soleil Fortier se propose, adopté à l'unanimité
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
Proposé par Annie Dubois, adopté à l'unanimité
- 1.4 Adoption officielle du procès-verbal du 18 juin 2024
Adopté à l'unanimité
- 1.5 Suivi au procès-verbal;
- 1.6 Rappel des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (art. 64);
Formation pour les nouveaux membres, hyperlien qui sera envoyé par courriel par Julie Labbé, présidente.
- 1.7 Règles de régie interne (art. 67);
Le choix du président et du vice-président se fait à chaque année. La moitié des parents doivent être présents pour tenir la rencontre du CÉ. En cas d'absence, svp aviser Louis-Charles. La présidence peut trancher en cas d'égalité lors de vote. Toujours avoir en tête l'intérêt des élèves de l'école. Les documents seront toujours envoyés au moins 4 jours à l'avance. 24h d'avis pour des convocations spéciales par courriel ou rencontre virtuelle ou téléphone. Lorsqu'il y a du public et qu'il y a un sujet délicat, nous avons le droit de leur demander de sortir. Aucun membre du conseil d'établissement ne peut être poursuivi en justice en lien avec l'exercice de ses fonctions. La présidence doit réguler lorsqu'une personne accuse un membre du personnel ou un membre du conseil d'établissement. Les questions du public qui sont trop longues ou qui sont péjoratives pourront être recadrées. Nommer les faits plutôt que des opinions personnelles. Il ne faut pas citer dans le procès verbale la citation exacte d'une personne avec son nom.
- 1.8 Élections :
Fonction de la présidence : prépare en collaboration avec Louis-Charles l'ordre du jour, responsable d'animer la rencontre, les questions devraient être adressées au président, faire le bilan.
 - 1.8.1 à la présidence (art.56);
Julie Labbé se propose, Linda Murchie propose Julie Labbé. Julie Labbé est élue à l'unanimité.
 - 1.8.2 à la vice-présidence (art. 60); mandat, remplacer la présidente en cas de besoin.
Annie Dubois propose Faten Riahi, élue à l'unanimité
 - 1.8.3 représentant au comité de parents (art.51); une rencontre par mois le mercredi au centre de service, très intéressant d'être consulté sur plusieurs points entre autre le transport. Valérie Gagné-Charron propose Sophie Thibault, mais elle n'est malheureusement pas disponible cette année. Julie Labbé le fera en alternance avec Marie-Michelle Beaugard. Elles sont élues à l'unanimité.

1.8.4 substitut représentant au comité de parents (art.51);
Marie-Michelle Beauregard

1.8.5 de membres de la communauté (art.42). Il n'y a personne malheureusement pour le moment. On questionne si la maison des grands-parents pourrait s'impliquer.

2 Questions du public

3 Pour adoption

4 Pour approbation

4.1 Sorties éducatives (art. 87);

Présentation des sorties des classes d'accueil. Approuvé à l'unanimité

Présentation des sorties des 3^e-4^e année. Approuvé à l'unanimité.

Présentation des sorties d'éducation physique. Approuvé à l'unanimité.

4.2 Dérogation classe d'accueil (art. 87);

Louis-Charles va vérifier et nous revenir en cas de besoin.

4.3 Utilisation des locaux (art. 93 et art.110.4)

Le gymnase est prêté gratuitement le soir à Loisirs Sherbrooke 4 fois par semaine pour le zumba.

4.4 Répartition des services professionnels (art.88)

Louis-Charles nous présente les services des professionnels de l'école grâce à un organigramme imagé.

5 Pour consultation

5.1 Calendrier des rencontres du CÉ;

24 septembre, 29 octobre, 17 décembre, 11 février, 8 avril, 27 mai, 17 juin.

6 Pour information

6.1 Frais du SDG. 9,50\$ par jour pour 2 ou 3 périodes. À la carte : matin : 4,35\$, midi : 3,80\$, soir : 7,15\$
16,20\$ pour les journées pédagogiques de frais de base, possible de léger supplément de 3 à 4 dollars pour sorties et ou activités spéciales/thématiques. Seulement 5 pédagogiques sont ciblées pour le léger supplément.

1,65\$ frais de dîneur

6.2 Acte d'établissement (art.79 et 110)

Louis-Charles nous montre les documents du centre de service en lien avec les locaux des deux bâtisses de Quatre-Vents et de l'Écollectif

6.3 Formulaire dénonciation d'intérêts

à signer en fin de rencontre

6.4 Passe-Partout comme programme local(art.96.13)

Transition entre maison et école pour les enfants qui ne vont pas en CPE. On accompagne les parents et les enfants, une fois aux deux semaines. Animé par un professionnel et une enseignante. Beau travail d'équipe.

7 Affaires nouvelles :

7.1 Nouvelles de l'école;

Comités (implication parents)

- Présentation des comités où les parents pourront s'impliquer :

Vie à l'école et PALVI, Gala QV, Fondation, Journée Blanche, Olympiades, Saines habitudes de vie, La Rentrée

Cours hors école, présenté plus haut

7.2 Nouvelles du service de garde ; présenté plus haut

- 7.3 Nouvelles de l'OPP; Véronique Lemay et Sophie Thibault seront les parents pivots pour rallier les parents et l'école pour les divers besoins école.
- 7.4 Nouvelles de la Fondation;
Campagne(s) de financement ciblée(s) : perfection avec catalogue en ligne, l'info a été envoyé.
Prochaine étape, établir combien de moyens de financement on veut par année. Il y a eu plusieurs propositions l'an passé. Le comité nous proposera bientôt de nouvelles idées.
- 7.5 Nouvelles de la présidence; non
- 7.6 Nouvelles du comité de parents; à suivre 9 octobre
- 7.7 Nouvelles de la communauté. non

8 Correspondance.

9 Varia.

9.1 Sécurité routière

Dangereux sur la rue McIntosh, 3 rangées d'autos à travers piétons et vélos. La grève d'autobus n'aide pas. Proposition de solution : mettre des cônes à partir de la première maison afin de libérer un peu la zone pour les élèves. Malheureusement, il n'est pas permis de mettre des cônes là, ce n'est pas notre rôle.

Stationnement avant réservé pour le personnel enseignant. Les parents y entrent quand même avec leur voiture et ça cause problème.

Idée de dessiner une zone réservée « attente parents »

Courriel de rappel des règles de sécurité sera envoyé par la direction pour les fins de journées. Ce courriel sera envoyé de manière cyclique toutes les semaines pendant un certain temps.

La direction appellera la police afin d'avoir des agents en prévention en fin de journée. Il verra avec notre policière communautaire. Y aurait-il des jeunes en technique policière qui pourraient venir en soutien.

10 Levée de l'assemblée. : 20h01 proposé par Linda, approuvé par tous

Présidente

Direction